

# Domaine Benastra

## Louer des pieds de vigne

Louer des pieds de vignes au domaine Benastra, c'est avant tout participer à la vie de ce domaine. Vous serez informés régulièrement par mail du travail dans les vignes et dans le chai. Vous pourrez venir à tout moment au domaine Benastra faire une dégustation, visiter le vignoble et le chai et rencontrer notre vigneron et associé, Joseph Paillé.

Sachez que nos rendements sont faibles suite à la non utilisation de produits chimiques dans nos vignes. De ce fait en moyenne, un pied de vigne produit une seule bouteille de vin.

Les vins que vous recevrez sont issus de vignes en conversion bio, respectant la faune, la flore, le vigneron, les amis et vous, consommateurs.

### Contrat de "location de pieds de vigne"

Le Domaine Benastra s'engage à fournir le nombre de bouteilles retenu à Mr et/ou Mme :

Nom :

Adresse :

Tél fixe :

Mobile :

Mail :

Le contrat est conclu pour une durée de **3 ans**. Les bouteilles seront disponibles au domaine lors de votre venue ou pourront vous être envoyées à l'adresse de votre choix à vos frais. Un regroupement pourra être organisé pour faciliter la livraison des bouteilles.

#### Quatre types de contrats :

1. 18 ceps = 18 bouteilles "La Petite Sœur" = 160 €/an soit 480 € pour 3 ans
2. 24 ceps = 24 bouteilles "La Petite Sœur" = 210 €/an soit 630 € pour 3 ans
3. 30 ceps = 30 bouteilles "La Petite Sœur" = 260 €/an soit 780 € pour 3 ans
4. 36 ceps = 36 bouteilles "La Petite Sœur" = 300 €/an soit 900 € pour 3 ans

#### Le locataire s'engage :

- \* financièrement à travers l'achat, à l'avance, d'une partie de la récolte
- \* économiquement et moralement en promouvant le vin du domaine
- \* en participant à la vie du domaine de part les informations qui lui seront transmises

#### Le Domaine Benastra s'engage :

- \* à fournir à son locataire pendant les 3 années le nombre de bouteilles choisi
- \* à transmettre régulièrement des informations sur le travail dans les vignes et dans le chai
- \* à faire visiter le domaine avec une dégustation dans le chai

Ce contrat est à retourner soit par mail ou par courrier à l'adresse suivante : Domaine Benastra - David Barde - 27, avenue du Général de Gaulle 66240 SAINT ESTEVE - barde.david@orange.fr

#### Le règlement .....

Le locataire verse son premier loyer à la signature du contrat et les deux suivants loyers à la date anniversaire de la signature du contrat pour les deux années à venir.

Type de contrat retenu : .....

Ci-joint mon règlement de ..... €      Par chèque bancaire :   
Par virement bancaire :

Fait en deux exemplaires à .....

Le .....

Signature

Le locataire

Le Domaine Benastra

**SCEA Domaine Benastra : rue de la Fou - ZA Le Real 66220 SAINT PAUL DE FENOUILLET**

Tel : +33 (0) 6 42 62 06 70 - Mail : [domaine.benastra@gmail.com](mailto:domaine.benastra@gmail.com)

Banque : Crédit Agricole - Compte n° 21547416000 - IBAN : FR76 1710 6000 0821 5474 1600 071

SCEA au capital de 7 500 € - SIRET 509 657 789 00012 - APE 0121Z

TVA intracommunautaire : FR 15509657789 - N° d'accise : FR009907E0279